

AIDE JEUNE, VERSEMENT DIRECT PAR PÔLE EMPLOI POUR LES CAS SIMPLES : UN DISPOSITIF UTILE ET DES ALERTES.

Ce dispositif permet jusqu'à fin décembre 2021, à tous les jeunes en accompagnement par PE (Glo, AIJ, Renforcé), de bénéficier dans les cas simples d'un versement direct, sans passage par la MLJ et sur proposition de son conseiller PE, d'une aide financière limitée à 1500€ sur 6 mois et/ou 300€ par mois. Ce versement va venir aider le jeune dans ses démarches de mobilité, accès aux soins, utilisation ou dotation en outils numériques (ordinateur, téléphone...), aide au logement, à la vie quotidienne...

Cela ne remplacera jamais une politique gouvernementale volontariste d'aide durable à la jeunesse bien trop affectée par cette pandémie. Pour autant, s'agissant d'un dispositif ponctuel et parce que le public jeune en a cruellement besoin dans cette période, le SNU Pôle emploi y sera favorable en émettant des alertes :

- il est nécessaire de clarifier la relation avec les MLJ qui doivent bien y voir une complémentarité et non une concurrence,
- il est nécessaire de renvoyer dans les cas complexes sur l'expertise mission locale qui ne doit pas faire débat,
- il est nécessaire de bien conserver des champs complémentaires et que cette action ne préfigure pas un rapprochement-absorption comme cela semble s'opérer pour Cap emploi,
- il est nécessaire de répartir les charges de travail en interne et de veiller sur site à prendre en compte cette charge pour les agents concernés.

Face à ces alertes, la Direction Générale assure haut et fort qu'elles ne sont pas de mise, souhaitons que nous puissions ensemble le constater !

En effet, la possibilité d'être réactifs et de répondre aux besoins immédiats d'un jeune qui se trouve dans un dispositif d'accompagnement Pôle emploi est utile et efficace au plus près des besoins pendant cette période de crise sans précédent. Bien entendu, si le dispositif devenait pérenne notre positionnement serait certainement différent.

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE PÔLE EMPLOI

La Direction propose aux organisations syndicales de rentrer dans le comité d'éthique qui va traiter des questions liées notamment à l'intelligence artificielle au sein de PE. Le SNU, FO et CGT refusent que le CSEC entre dans ce dispositif et demande un vote de l'instance sur le sujet car, **pour nos organisations, cautionner les projets et expérimentations IA qui sont dangereuses pour les agents et les métiers n'est pas acceptable.**

Nous demandons un vote préalable sur la participation du CSEC à ce comité en tant qu'élu-es, la Direction refuse ce vote préalable et passe en force sur le vote des candidat-es CFDT et CGC.

Après un vote CONTRE majoritaire, CFDT et CGC expriment leur souhait d'être invités au comité d'éthique en tant qu'OS. Ce sera sans nul doute chose faite sous peu par la Direction !

PRIME AGENTS PUBLICS

A nouveau interrogée par le SNU sur le versement, la Direction Générale déclare avoir fait une saisine très officielle et que la Ministre aurait répondu que cette prime serait traitée avec DILIGENCE !!!!

Le SNU s'insurge contre cette nouvelle non réponse et interroge la DG sur des solutions de contournement. Le SNU exige que cette prime puisse ENFIN être versée aux agents concernés !

La direction redit que si c'est possible, ce sera fait, même hors période de paie mais pas tant que le décret ne sera pas signé...